

(1)

(N° 95.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 3 MARS 1925

---

Rapport de la Commission des Finances, chargée  
d'examiner le Projet de Loi tendant à accorder  
des secours aux victimes des inondations.

*(Voir les nos 10, 96, 200 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants, séance du 27 février 1925.)*

---

Présents : MM. le baron DE MÉVIUS, président; le comte DE LIMBURG STIRUM, FRANÇOIS, SEELIGER, SERRUYS, VANDE MOORTELE et STRUYE, rapporteur.

MADAME, MESSIEURS,

Le Projet accordant des secours aux victimes des inondations, ayant été voté à l'unanimité des 133 membres à la Chambre des Représentants, votre Commission, à l'unanimité, a l'honneur de vous en demander l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
STRUYE.

*Le Président,*  
Baron DE MÉVIUS.